
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et ASO
Mardi 24 octobre 2023 – 4h30 à 5h30 HAM

STEVE SHENG : Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ASO.

Nous vous demandons de bien respecter les normes de comportement de l'ICANN.

Veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable.

Maintenant, nous donnons la parole à Christian Koffmann.

CHRISTIAN KOFFMANN : Merci. Bienvenue à la réunion favorite de chacun. Donc nous sommes ici réunis donc à une réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ASO pour débattre de certaines thématiques.

Est-ce que nous pouvons passer à l'autre diapositive ?

Voici donc. Nous avons aussi ici donc John Curran. Vous avez quelque chose à ajouter ?

JOHN CURRAN : Je suis heureux. Donc au -- je suis heureux que le Conseil d'administration de l'ICANN nous accueille. Et je trouve que c'est quelque chose qui nous satisfait et qui devrait se poursuivre.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CHRISTIAN KOFFMANN : Bien. Voilà donc les questions qui sont devant nous aujourd'hui. Elles se résument sur une diapositive.

La première nous vient de l'ASO. Pourriez-vous résumer brièvement l'état d'avancement de la recherche d'un PDG pour l'ICANN et les informations donc que vous souhaitez recevoir de la part de l'ASO.

CHRIS CHAPMAN : Je suis membre du comité de recherche. C'est un processus qui a atteint une étape très intéressante, car nous avons diffusé en temps réel, ce week-end donc, l'annonce de recherche pour ce poste. Donc il y a donc quelqu'un qui a été nommé donc sur le formulaire de recherche. Il y a eu environ 12 propositions et une liste restreinte de cinq qui sont très [intéressantes] et [impressionnantes]. Donc, en particulier, dans les compétences qui nous ont attirées, donc les compétences de relationnel, de l'humain. Donc c'est quelque chose qui est important dans cette recherche.

Comme vous le savez, nous avons publié, il y a quelque temps, la description du rôle par le biais de [unicorn] et nous avons pris du recul par rapport à cela. Mais il s'agit simplement de souligner que nous sommes conscients de cette description détaillée et volumineuse. Et nous avons souhaité communiquer autant que possible, à la communauté et aussi aux candidats potentiels. Et il y a eu certaines attitudes à travers l'ICANN et à travers le Conseil d'administration donc sous la direction de Tripti.

Donc nous avons tenu environ 16 briefings de la communauté, y compris avec donc les anciens présidents. Il y a eu des retours ad hoc. Il y a eu des documents tout à fait utiles de la part d'anciens et d'éminentes personnalités donc de tous horizons. Et nous avons été très satisfaits.

Nous avons donc obtenu de bons retours concernant notre briefing. Et la recherche a été lancée le week-end dernier. Les annonces seront placées dans 12 publications majeures à travers le monde. Je crois qu'il y a 12 publications qui recevront ces annonces. Et cela souligne le fait que nous souhaitons vraiment que cette recherche se déroule au niveau mondial. Et cela montre notre engagement à obtenir un candidat qui ait donc des compétences équilibrées et approfondies. Et nous aurons forcément des compromis peut-être à faire.

Et il s'agit d'une étape importante. Cette nomination arrive à un moment très important, non seulement pour l'ICANN, pour le Conseil d'administration de l'ICANN, pour l'ICANN org, pour la communauté. Et il y a donc des enjeux importants. Et c'est pour cela que nous sommes à un point d'inflexion, comme l'a dit notre présidente. Il y a des consolidations à opérer.

Et 2024-2025 seront des années importantes. Il y a des tensions géopolitiques qui surviennent. Il y a des frontières qui sont contestées entre des États. Il y a donc ce débat sur le modèle multipartite et le Conseil d'administration de l'ICANN et ICANN org. Sally est tout à fait consciente de l'importance des enjeux pour ces deux structures. Et donc les livrables sont importants, et la valeur ajoutée est importante.

Les dossiers seront acceptés jusqu'au 27 novembre. Et ensuite, nous passerons le mois de décembre à examiner les dossiers de candidature, de façon anonyme, afin qu'il n'y ait pas de parti pris. Et nous aurons pour but d'établir une liste des candidats sélectionnés.

Donc, en janvier, et donc – je [chausse] peut-être des lunettes roses, mais le comité de recherche est impressionnant. De par ses contributions, je pense que nous sommes dans une position solide. Et les quelques mois à venir seront non seulement intéressants, mais aussi critiques pour l'ICANN dans son ensemble.

CHRISTIAN KOFFMANN : Merci, Chris. Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres commentaires ?

JOHN CURRAN : Merci. Très utile. C'est bien d'avoir cette mise à jour. La communauté ASO dans ce domaine s'intéresse à cette recherche, car il y a des enjeux majeurs. Évidemment que nous n'avons pas un rôle important à jouer. Je voulais savoir où en était le processus et, dans la mesure où les gens ont peut-être des retours, comment peuvent-ils les soumettre.

CHRIS CHAPMAN : Alors, la communauté a déjà fait une contribution majeure. Il y a déjà eu une contribution majeure de la part de la communauté, donc notamment de la part d'individus.

Et je peux revenir sur une proposition qui est très utile, à savoir donc

[pour] la description du rôle. C'est un document utile de consolidation. Vous et vos collègues, vous aurez des observations de temps à autre. Il y aura des gens qui attireront votre attention. Et j'encourage donc les personnes concernées à me contacter en tant que responsable de ce comité de recherche. Les commentaires et questions doivent me parvenir et je ferai le médiateur, si cela vous convient. Oui.

TRIPTI SINHA :

Je voudrais ajouter un commentaire. Nous sommes actuellement à la phase qui est strictement confidentielle de cette recherche. Donc si vous avez connaissance de certains candidats, veuillez ne pas divulguer de nom. Cela est cohérent avec le fait que nous traiterons les dossiers donc que nous aurons reçus. Merci.

CHRISTIAN KOFFMANN :

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur ce sujet ? Eh bien, dans le cas contraire, nous passons à la question suivante -- à la série de questions suivantes, qui proviennent du Conseil d'administration.

La première de ces questions est quel est l'état des choses concernant AfriNIC ?

JOHN CURRAN :

Je vais répondre à cette question. Donc oui, je voudrais noter que c'est une question difficile, car pas tous les développements actuels, donc, ne sont référencés en public. Il y a parfois des demandes au tribunal.

Et cela dit, ces questions sont substantielles dans le dossier de l'AfriNIC. La connaissance que les RIR ont ne sont peut-être pas parfaites. Nous ne sommes pas parties à toutes les procédures.

Cela dit, les gens savent peut-être que l'AfriNIC a tenu une élection ou plutôt une réunion générale des membres. Et à cette réunion, ils ont souhaité avoir une élection. Et juste avant la réunion, il a été dit que les conditions de l'élection n'étaient pas conformes. Et donc, ils ont tenu la réunion, mais pas l'élection. Et donc ils n'ont pas élu davantage de directeurs et les directeurs en poste étaient -- le nombre de ces directeurs était inférieur au nombre requis pour avoir donc la possibilité de tenir des réunions. Il n'y avait pas de quorum. Donc c'est une situation difficile parce que ce que fait le conseil d'administration [fait] pour gérer l'organisation exige qu'il y ait un quorum. Par ailleurs, pour avoir une élection, il fallait avoir une réunion. Donc il n'y avait pas de réunion de conseil d'administration ; pas d'élection.

Donc, il y a eu donc des pétitions soumises au tribunal de Maurice. Et le président et PDG, Eddy Kayihura donc, est arrivé au bout de son mandat. Donc il n'y avait plus de PDG. Donc c'est une organisation qui n'avait plus de PDG, et plus de supervision de la part d'un Conseil d'administration.

Donc ce sont les défis qui sont devant nous, qui sont à relever, et la situation n'est pas très claire, comment AfriNIC va pouvoir revenir à une gouvernance normale. Les derniers développements, c'est que, en septembre, beaucoup de membres du conseil d'administration ont vu leur mandat se terminer à la fin du mois de septembre.

Donc la cour de justice de l'île Maurice a une requête pour nommer un administrateur. Et il y a eu un administrateur qui a été nommé lorsqu'il y a [banqueroute], mais là c'est un administrateur pour poursuivre le travail d'AfriNIC, pour qu'il y ait toujours une stabilité à AfriNIC. Donc il y a cet administrateur qui a été désigné pour qu'il y ait des élections à un moment qui se déroulent, pour qu'il y ait un nouveau PDG et de nouveaux membres du conseil d'administration.

Donc il y a eu ensuite un appel qui a été effectué par un ancien membre du conseil d'administration contre cet ordre – ou requête. Donc l'organisation des ressources de numéros, qui coordonne nos activités, a effectué une déclaration indiquant que c'était très bien d'avoir un administrateur officiel, parce que cela permettait de restaurer une gouvernance normale à AfriNIC. Et qu'il y avait donc un besoin d'élection de membres du conseil d'administration.

Mais avec cet appel, ce n'est plus devant nous. Cette déclaration [inaudible] n'est pas claire du tout comment AfriNIC va pouvoir avoir à nouveau un conseil d'administration.

Nous avons un certain isolement à ce niveau. L'appel qui a été effectué contre la nomination d'un administrateur a été mis de côté. Il y a une injonction. Et ensuite, il y a eu donc un administrateur, puis il n'y avait plus d'administrateur. Puis l'administrateur est revenu, et à nouveau l'administrateur n'est pas en fonction. Donc c'est en attente. Il y a beaucoup de problèmes qui sont en attente. Et l'administrateur ne va rien effectuer tant que l'appel n'a pas été géré. Donc on attend le résultat de la cour d'appel. Et c'est un processus qui peut prendre entre 6 et 12 mois. Donc AfriNIC va continuer à opérer sans membres – sans

conseil d'administration.

Donc comme je l'ai dit cette semaine, le personnel a fait un travail héroïque pour qu'AfriNIC continue son travail. Et sans PDG, sans conseil d'administration donc, ils font de leur mieux. Le personnel fait de leur mieux pour fournir des services, et les services AfriNIC continuent à être fournis aux clients.

Et ce n'est pas une bonne situation. Néanmoins, nous espérons qu'avec le temps, cela sera réglé à l'île Maurice, dans les cours de justice, et que l'on voie revenir une gouvernance normale d'AfriNIC.

Donc, c'est un résumé de la situation pour AfriNIC. Je peux en parler pendant des heures, mais je voulais faire de mon mieux pour un résumé bref.

Et je vois une autre question.

Quel est le plan prévu de la part de l'ASO pour assurer la continuité opérationnelle des registres Internet régionaux (RIR) et de renforcer donc la gouvernance des numéros, des protocoles Internet ?

Donc nous avons, comme vous le savez, une présence très forte. Nous travaillons avec le personnel. Et nous travaillons avec l'ICANN. Et l'ICANN nous soutient pour la sensibilisation, pour l'engagement, notamment avec AfriNIC, comme on l'a vu.

Donc l'ICANN est avec nous et derrière nous, et nous soutient. Donc nous avons [participé] à nous assurer qu'AfriNIC doit progresser, que nous sommes là pour offrir un soutien technique confidentiel. Et nous avons réussi, grâce au soutien du personnel de l'ICANN, à relever tous

les défis.

En ce qui concerne les dernières étapes pour la gouvernance, voilà ce que nous faisons. Nous sommes bien conscients que les RIR font partie d'un processus. Ces registres Internet régionaux. On travaille avec l'ICP2, ces politiques par consensus, pour la reconnaissance des nouveaux RIR. Nous n'avons pas de procédures formelles pour mettre cela en place.

Nous avons créé donc [ad hoc], un petit peu au cas par cas, et nous révisons les RIR. Nous avons une validation. Nous avons la possibilité de retirer l'accréditation des RIR.

Donc nous avons également le conseil des SO et des AC. Et nous pensons à long terme. La situation d'AfriNIC, ça a révélé que, à long terme, sur les années à venir, ce serait bien de remettre à jour ICP2 et d'avoir des règles plus précises, plus robustes, pour les registres Internet régionaux, pour l'engagement de ces registres vers l'ICANN. Donc nous allons demander aux autres SO et AC de travailler à cela. Nous avons travaillé avec la communauté, avec toutes les régions. À long terme, quelles sont les obligations des RIR par rapport donc à nous. Ça va prendre donc un développement de politiques ; ça va prendre des années à développer cela.

Donc à court terme, nous avons des procédures en place. Et à long terme, nous allons devoir mettre à jour les ICP et ces politiques de coordination de l'Internet. Donc je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose.

HERVÉ CLÉMENT :

Oui, merci. Donc nous avons la communauté AfriNIC qui a deux aspects. Il y a l'organisation AfriNIC en premier ; il y a le PDG, le conseil d'administration. Et ce que l'on voit, c'est que la communauté AfriNIC est très solide. Donc la communauté Afrique de l'Internet a un effectif fort qui avait la possibilité de voter, mais il y a eu une manifestation organisée à la fin du mois de septembre à Johannesburg. C'est le Sommet Internet pour l'Afrique, avec le soutien de l'ICANN. Et je sais que les administrateurs de l'ICANN ont décidé de ne pas y aller.

Moi, j'ai pu m'y rendre. Et j'ai pensé que la communauté en Afrique est très préoccupée par la situation de la gouvernance. Donc j'ai ressenti un désir de soutien, et c'est pour cela que j'ai décidé d'y aller. J'ai vraiment ressenti cela. Et c'est toujours important de soutenir – de soutenir la communauté et de les aider à se rassembler et [d'avoir] assez de pouvoir pour avancer.

Donc en ce qui concerne les aspects multipartites de l'organisation, moi je suis président du conseil pour l'ASO. Donc nous avons cette problématique sérieuse à AfriNIC et il n'y a pas d'élection de possible, comme nous l'avons vu. Et normalement, les SO et les AC ont 15 membres – trois pour chaque région. Et il y a un seul membre pour AfriNIC. Et à partir de 2024, il n'y aura plus de membre. Ça, c'est une problématique. Il ne va plus y avoir de membres d'AfriNIC dans ce conseil, plus de représentants dans ce conseil.

Et donc nous devons savoir si nous pouvons continuer ses fonctions, comme l'élection de représentants au NomCom. C'est une problématique du quorum aussi qui n'existe pas. Donc nous allons travailler à la mise à jour de nos procédures opérationnelles. Et il a été

approuvé et voté par les SO et AC, de manière unanime, donc c'était dimanche dernier. Et l'on vous remercie de cela. Ça a été approuvé par l'organisation de ressources de numéros ce matin. Donc ça, c'est une petite partie du problème. Donc les SO et AC vont être en mesure de poursuivre leurs fonctions. Merci.

JOHN CURRAN :

Merci beaucoup, Hervé. Donc, est-ce que vous voulez répondre à la dernière question ? Oui, est-ce qu'il y a d'autres choses que nous pouvons effectuer pour améliorer l'Organisation de ressources de numéros et l'Organisation de soutien à l'adressage ?

JE ne sais pas si John Crain est là ; il est très occupé dans ce type de réunion. Il a beaucoup travaillé à AfriNIC, l'équipe juridique également. Sally s'est penchée sur la question aussi. Donc, on a un accès continu aux différents développements. Je crois que nous sommes dans la bonne voie.

CHRISTIAN KOFFMANN :

Merci beaucoup. Donc c'est exactement ce que nous avons planifié de faire : poursuivre sur cette voie et de nous rassembler un petit peu plus.

Donc, est-ce qu'il y a des questions des membres du Conseil d'administration ? Est-ce que, en tant que membres du Conseil d'administration [inaudible] des questions ou des commentaires ? Donc voilà. Allez-y.

HANS PETTER HOLEN : Oui, je pensais absolument que je devais dire quelque chose. Je veux inviter tous les membres du Conseil d'administration aux manifestations régionales.

Fin novembre, nous serons à Rome. Et nous aurons donc d'autres manifestations. Essayez de venir, de vous déplacer. C'est une excellente expérience pour rencontrer la communauté. C'est un encouragement et une invitation aux membres du Conseil d'administration que de se joindre à cela.

TRIPTI SINHA : Oui, merci beaucoup de ces invitations. Moi, j'ai été à APNIC. Donc j'ai vraiment apprécié cette manifestation et j'encouragerai, en effet, tous mes collègues. Si vous avez la possibilité de vous joindre à ces réunions et vous y rendre, vous avez notre soutien. Je voulais vous rassurer à ce niveau. Merci.

CHRISTIAN KOFFMANN : Merci, Tripti. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut prendre la parole ? Trois, deux, un. Donc ça a été très bref. Merci beaucoup. Merci de votre participation, et nous nous retrouverons plus tard. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]